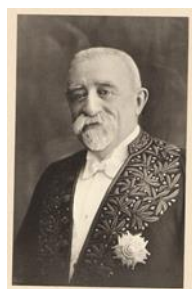


## Auguste-Louis-Emmanuel Leclainche

(1861-1953)

Par Philippe Dorchies, Guy Bodin co-auteur



Auguste-Louis-Emmanuel Leclainche, né le 29 août 1861 à Piney (Aube) et mort le 26 novembre 1953 à Paris, est un vétérinaire et microbiologiste français, internationalement connu pour ses réalisations scientifiques en Médecine vétérinaire, ainsi que pour son rôle majeur dans l'organisation de l'enseignement vétérinaire et des services vétérinaires français. Personnalité dominante dans l'histoire de l'enseignement, de la recherche et de la profession vétérinaire, Emmanuel Leclainche fut un grand microbiologiste pastorien et un brillant enseignant à l'école nationale vétérinaire d'Alfort comme collaborateur d'Edmond Nocard, puis à l'école nationale vétérinaire de Toulouse où il fit l'essentiel de sa carrière d'enseignant et de chercheur de 1891 à 1911. Il créa, en 1903, une publication scientifique, professionnelle et militante à la fois, la *Revue générale de médecine vétérinaire*. En 1905, pour développer les résultats de sa recherche, il fonda l'"Institut de Sérothérapie de Toulouse" (IST), devenant par là aussi un chef d'entreprise.

À partir de janvier 1912, il occupa à Paris le poste créé pour lui d'Inspecteur général chef des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture auquel s'ajouta en 1923 celui d'inspecteur général des écoles vétérinaires. Il s'y révéla comme un très grand administrateur, réformateur de l'enseignement, des services vétérinaires et de la Santé publique associée à l'hygiène alimentaire et à la lutte contre la tuberculose bovine. Sa compétence était reconnue dans tous les ministères, ce qui fit de lui le "chef incontesté", le "maître indiscuté de la profession vétérinaire". En 1913, il prit la direction, à Alfort, du Laboratoire de recherches des services sanitaires créé par Nocard et Roux. Membre de l'Académie des Sciences il en devint président en 1937.

En 1924, il fonda l'"Office international des épizooties", aujourd'hui "Organisation mondiale de la santé animale", dont il fut le premier directeur, il le demeura pendant vingt-deux ans. Leclainche a été le promoteur de la loi du 7 juillet 1933 sur la prophylaxie de la tuberculose et l'inspection généralisée des viandes.

Polyglotte, il rayonna jusqu'à un âge avancé dans les congrès internationaux où son prestige était immense. En 1923, il est élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur. Il a été l'acteur majeur de la loi de 1923 sur le doctorat vétérinaire et de la loi de 1938 sur le monopole d'exercice professionnel vétérinaire. Il décida, facilita et guida la réalisation de grands travaux dans les écoles vétérinaires, dont en particulier, à Toulouse, la construction de ce qui devait être la nouvelle école vétérinaire dans le quartier de la Juncasse. Emmanuel Leclainche embrassa la carrière vétérinaire sans aucune vocation, comme il l'a écrit, car il était de formation littéraire. Entré dans l'école d'Alfort en 1878, il y fit de brillantes études, même s'il déclara avoir eu très peu d'estime pour certains enseignements, tout en continuant à se forger une vaste culture générale. Il sortit troisième de sa promotion, en 1882. Son goût des études théoriques le poussait vers l'enseignement. Faute de poste, il est contraint de se diriger vers la clientèle rurale et s'installe en Champagne où il exercera pendant quatre ans. En 1887, il reçoit sa première distinction, la médaille d'or de la Société Nationale d'Agriculture, récompensant ses travaux de praticien sur l'élevage et l'engraissement du veau de boucherie dans le département de l'Aube. Il abandonne la clientèle en 1885, sa vocation

est ailleurs et l'entraîne irrésistiblement vers une carrière scientifique. Il revient à l'enseignement.

À cette époque, Alfort vivait une période particulièrement intense. La jeune science pastorienne venait d'être révélée. Dans la "Cour des forges", le laboratoire de Nocard, brillait du plus vif éclat et ses travaux commençaient à rénover les connaissances sur les maladies infectieuses des animaux. Ainsi qu'il l'a écrit, Nocard fut son véritable maître ; c'est lui qui l'initia à la microbiologie, qui l'introduisit à l'Institut Pasteur, qui lui fit connaître le docteur Roux dont il devait devenir le confident et l'ami ; c'est avec lui que s'établit une collaboration étroite et féconde, que l'éloignement à Toulouse ne devait pas relâcher.

À trente ans Leclainche entre à l'École Vétérinaire de Toulouse pour enseigner la pathologie des maladies contagieuses et la police sanitaire, il est reçu par le célèbre directeur Laulanié. Obligé par ses fonctions à rester sur place durant les vacances, il découvre les charmes de la vie toulousaine. Dans ce contexte, Leclainche, formidable travailleur, sait s'attacher des collaborateurs efficaces, heureux de travailler sous sa direction. Il se trouve très vite à son aise dans ce nouvel environnement et il restera jusqu'à sa mort un Toulousain de cœur et d'adoption, revenant régulièrement à Toulouse tout au long de sa carrière parisienne. Très intégré dans la vie sociale et scientifique locale, il a été admis en 1908 à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Son prestige d'enseignant tout autant que de scientifique auprès des étudiants fut considérable au cours des vingt années qu'il passa à l'école vétérinaire. En 1898, il reçut le Prix Monthyon de l'Académie des Sciences pour son *Traité des maladies microbiennes des animaux*. Son activité scientifique de laboratoire et d'expérimentation aboutit en particulier à la mise au point de la sérovaccination contre le rouget du porc et en 1901, à la vaccination contre le charbon symptomatique à *Clostridium chauvoei* de 1900 à 1928, au sérum anti gangréneux à *Clostridium perfringens* à partir de 1898 ; ses sérums polyvalents seront très utilisés pour soigner les plaies de guerre entre 1914 et 1918.

Emmanuel Leclainche fut un entrepreneur par obligation, pour concrétiser et développer son action scientifique. En 1900, Leclainche avait obtenu du ministre de l'Agriculture Dupuy, avec le soutien de Nocard et malgré l'opposition des services du ministère, que l'École Vétérinaire de Toulouse ait l'autorisation de produire et de délivrer elle-même les sérums et vaccins contre le rouget du porc dont l'utilisation connaissait un succès croissant. Il fallut lutter, mais finalement en 1920 est créée la société en nom collectif Bimes, Leclainche et Vallée qui forme l'Institut de Sérologie de Toulouse dont Bimes est le gérant. Elle connaît un grand développement, crée en 1947 l'Institut français de la fièvre aphteuse (IFFA) avec l'Institut Mérieux. L'IST et l'IFFA seront absorbés en 1968 par l'Institut Mérieux et finalement cédés à SANOFI.

Des nombreux éloges, on retiendra celui du vétérinaire général Vivien : "Peu de vies ont été aussi remplies que celle de ce travailleur acharné, incomparablement doué, qui n'hésitait jamais à entreprendre et savait toujours... Quand on repense sa vie, on serait tenté d'imaginer qu'il en a lui-même tracé le programme tant elle répond à ses aspirations et à ses goûts, et tant on y trouve de cohésion et d'harmonie. Il aimait l'étude, la science et la recherche ; il aimait écrire et enseigner ; il aimait réformer ce qu'il jugeait imparfait, créer, diriger, commander ; il aimait lutter ; il aimait le succès. Emmanuel Leclainche semble bien avoir conduit la sienne en pilote consommé, au grand bénéfice de la science universelle, des intérêts professionnels et nationaux". L'amphithéâtre d'honneur de l'École nationale vétérinaire de Toulouse porte le nom d'Emmanuel Leclainche.